

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Jeunotel en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 09.03.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **30.05.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Chez le liquidateur Audinem SA, 14, avenue de Jaman, 1005 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

J-F Rodondi, Notaire
1002 Lausanne

(00164707)